

NOTRE ÉTABLISSEMENT EST LABELLISÉ « QUALITÉ TOURISME »



Le label « qualité tourisme » c'est quoi ?

La marque Qualité Tourisme™ est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations.

Pour obtenir la marque, le prestataire doit suivre avec succès une démarche qualité conforme aux exigences essentielles à votre satisfaction.
Gage de confiance, les prestations sont régulièrement soumises à un contrôle inopiné et indépendant.

Le label Qualité Tourisme est attribué par un cabinet extérieur et indépendant qui réalise un audit de la structure de l'hébergement. Ce dernier doit respecter plusieurs critères définis dans la charte de qualité du label, tous ayant pour objectif de garantir la qualité des prestations touristiques proposées.

Parmi ces critères on peut citer :

- **La propreté et l'entretien des lieux** : le respect de l'hygiène et de l'état des équipements divers (cuisine, WC, salle de bains) ;
- **Les compétences du personnel** : la maîtrise des langues étrangères, la capacité d'accueil et de conseils ;
- **La qualité de l'accueil** : amabilité, courtoisie et relations humaines ;
- **La valorisation du patrimoine local** : découverte des spécialités régionales et conseils sur les sites touristiques à visiter ;
- **L'information et la communication** : offrir des informations complètes aux hôtes.